

IALE

5,000,000.00  
5,776,000.00  
7,880,000.00a département  
urs examinent  
ire: lors de sa

ouveau-Brun-

MOIS

re

ur achetant pour  
\$100, et plus, rece-  
e tirage pour une  
fournaise à sucre  
s lui rembourse.vantage pour voi-  
nos prix sans délai  
tillage d'érablière  
rapporteur Cantir,  
ize grandeurs dit-  
x 7 pieds jusqu'à

R, P. Q.

ffrant?

at la cause

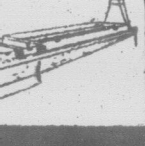
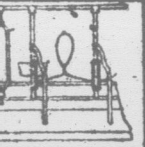
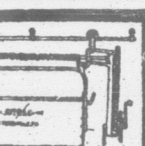
que lorsque

O

les matières

et un vieux  
ystème.r des  
ous à  
O.

CAGÔ, ILL.



LIMITÉE

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

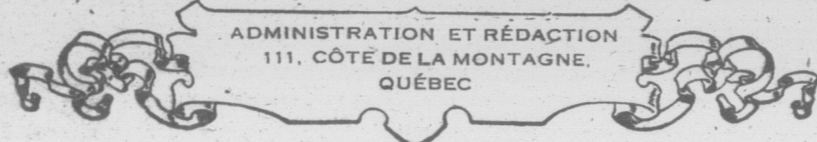
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$1.00  
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Marachers. 75cTarif des annonces 15c. la ligne. Annonces  
classifiées 25 mots, 50 sous par insertion,  
plus un sou par mot additionnel au-dessus  
de 25 mots, minimum, 50 sous.Pour abonnement et annonces écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte  
de la Montagne, (Edifice Morin) Québec.  
Case postale 129.—Tél. 2-4397.

## LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
et de la Société des Jardiniers-Marachers de la Province de Québec

Volume XV—Henri Gagnon, Président

LE 12 MAI 1927

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 19

Québec, 12 mai, 1927.

L'Association Canadienne  
de bétail Ayrshire

Devrait-elle se choisir un secrétaire bilingue ?

Au cours de la dernière réunion du conseil exécutif de la "Canadian Ayrshire Breeders Association", tenue à Huntingdon, le 29 mars, la question de la nomination du successeur de M. Stephen fut remise sur le tapis.

Afin d'arrêter le choix de l'association, M. MacMillan, le secrétaire temporaire actuel, a été requis d'interviewer quelques-uns des candidats dont les qualifications paraissent le mieux cadrer avec le desideratum de l'Association.

Il a été également question, lors de cette assemblée, de nommer un représentant (fieldman) canadien-français pour la partie Est du Canada. Si nous en croyons la rumeur, la même mesure va être prise pour la partie Ouest du Canada, qui aura son fieldman de langue anglaise.

De sorte que lorsque ces trois nominations seront faites, l'association se sera adjoint les services de deux nouveaux officiers, jouissant l'un et l'autre des prérogatives d'assistant secrétaire.

Malgré le nombre et les titres des postulants qui aspirent à la place laissée vacante par le départ de M. Stephen, l'Association prend tout son temps pour se prononcer dans ce choix. Non pas que le technicien voulu n'est pas trouvable, mais plutôt parce que l'association, soucieuse de son progrès, chercherait à engager un technicien doublé de la capacité d'homme d'affaires et tout probablement aussi... qui puisse se prévaloir de la connaissance du français.

En exigeant ces trois qualités du futur secrétaire-trésorier de l'association, les éleveurs d'Ayrshire font preuve d'une profonde sagesse et la satisfaction qui dérivera d'une telle nomination sera unanime.

Suivant la constitution et les statuts de l'Association Canadienne des Eleveurs de Bétail Ayrshire, le bureau de direction de cette société se compose d'un corps de 14 directeurs élus au scrutin, sept venant du territoire couvert par les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard, et qui sont désignés directeurs de l'Est; et sept directeurs représentant la partie Ouest du pays. Suivant l'unité de représentation tel qu'établi pour la dernière période 1921-1926 inclusivement, la représentation des provinces était comme suit:

Québec .....	6
Provinces Maritimes .....	1
Ontario .....	5
Centrales de l'Ouest .....	1
Lointaines de l'Ouest .....	1

Total des directeurs..... 14

La province de Québec, comme nous venons de le constater, se trouve en tête des autres régions représentées, en vertu du nombre de ses membres, et des enrégistrement, qui lui confère ce privilège.

Si maintenant nous nous livrions au décompte de la liste des éleveurs de la province de Québec appartenant à l'association Canadienne des Eleveurs de Bétail Ayrshire, telle que fournie par le rapport annuel de l'année 1925, nous trouverions que

la proportion des éleveurs Canadiens-Anglais est d'environ 38%, comparativement à 62% pour les éleveurs Canadiens-Français.

En raison donc de la primauté numérique de la province de Québec, comparativement aux autres provinces, et en raison également de l'importance de l'élément Canadien-Français au sein de cette association, ne serait-il pas souhaitable que le comité de direction de l'Association Canadienne de Bétail Ayrshire, par déférence, par considération pour les éleveurs de cette province, arrête son choix sur un candidat bilingue, pour remplir les fonctions de secrétaire-trésorier?

M. Stephens, lui-même, n'a-t-il pas clairement exprimé le même vœu, pour le grand bien de cette active association?

## A propos d'économie

A mon ami des Bois Francs

La direction me transmet une lettre d'un vieil abonné qui n'a pas trouvé de son goût mes remarques ou plutôt mes invitations à la pratique de l'économie. Il me trouve trop sévère, trop rigide, un peu plus il me taxerait d'avarice.

Ce correspondant n'a pas bien saisi ma pensée. En conseillant l'économie, je n'ai pas l'intention de préconiser l'avarice, toujours détestable, encore moins de louer l'avare, qui, pour satisfaire sa passion de l'argent, prive sa famille du nécessaire.

Mais entre l'avarice et la prodigalité il y a place pour l'économie, qui tient le juste milieu entre les deux.

Un rci de France disait: "J'aime mieux voir rire mon peuple de mon économie que de le voir pleurer de ma prodigalité." Et il avait raison. Le prodige se ruine et réduit souvent les siens à la misère; l'économe, au contraire, réussit souvent, presque toujours, à amasser un petit pécule qu'il a, en mourant, la satisfaction de laisser aux siens avec des principes de vie honnête et saine. Celui-là ne laisse guère de regrets, tandis que la mémoire de celui-ci est bénie.

Sans doute, l'avare aussi réussit à accumuler, il accumule même trop pour le bonheur des siens qui l'ont en exécution, et les sous et les piastres qu'il a tant aimés sont vite dépensés. Nous en avons tous les jours des exemples. Au trésor de l'avare s'attache comme une malédiction. Dieu lui-même a maudit l'avarice et voué le mauvais riche aux flammes éternelles.

Notre correspondant paraît être d'avis que l'argent s'est fait pour rouler, autrement dit pour être dépensé. En un sens, oui, mais encore faut-il qu'il soit dépensé judicieusement, avec profit, et non pas pour des futilités ou par ostentation.

Le dépensier, le gaspilleux vit au jour le jour, sans souci du lendemain, comme le sauvage qui mange à s'en rendre malade après une bonne chasse, quitte à crever de faim le lendemain.

L'économe sait prévoir, et dans les temps d'abondance il met quelque chose de côté pour les mauvais jours et la vieillesse.

## REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129, Québec.

En vérité, dites-le moi, ami des Bois Francs, à quoi sert de travailler dur, de peiner du matin au soir, si nous ne savons rien mettre de côté. L'économie est le complément du travail. Economiser c'est dépenser un peu moins que ce que l'on gagne. Pas besoin de gros dictionnaire pour comprendre cela. Mais entre comprendre et mettre en pratique nous savons qu'il y a une large marge.

Mon ami des Bois-Francs, ne confondez pas l'économie avec la mesquinerie. Si vous avez suffisamment, dépensez avec bon sens, utilement. Personne ne saurait vous reprocher de vous donner un peu d'aisance, si vous en avez les moyens. Mais si vous avez peu, dépensez peu, toujours de manière à ce qu'il vous reste quelque chose, ne serait-ce que cinq sous, à mettre dans la tire-lire.

Evitez de tomber dans l'excès. Gardez le juste milieu, dans vos dépenses comme dans vos économies. Pour l'homme à l'aise, se priver du nécessaire, c'est de la bêtise, comme c'est folie pour le pauvre de dépenser quoi que ce soit pour des choses superflues.

Voilà, condensées en quelques phrases, toute notre pensée au sujet de l'économie. Nous avons l'espoir qu'après nous avoir lu, et mieux compris, notre ami des Bois-Francs partagera notre opinion et croira qu'il vaut mieux pratiquer l'économie, ne serait-ce que sur une échelle restreinte, que de dépenser au fur et à mesure ce que l'on gagne.

Nous avons omis avec intention l'un des principaux arguments en faveur de l'économie, parce que nous voulons finir par là pour qu'il se grave mieux dans l'esprit de nos lecteurs. C'est que l'économie assure pour les vieux jours l'indépendance qui devrait être le but de tout homme soucieux de sa dignité. Vous n'êtes pas sans avoir vu, même dans votre paroisse, des vieux sans le sou, à charge à leurs enfants. Enviez-vous leur sort si triste et humiliant qu'ils osent à peine lever les yeux et regarder leurs voisins en face? Si vous voulez couler une vieillesse paisible, heureuse, indépendante, je le répète: économisez!

Pierre Fouille-Partout.

12

12

12